

Justificatif généré le 19/09/2024

Support de parution :



Actu-Juridique.fr

Date de parution : 19/09/2024
Département : Hauts-de-Seine (92)
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/750957
N° d'annonce : 750957

BRAGELONNE

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 265.200 €

Siège social : 60-62 rue d'Hauteville 75010 PARIS

430 082 792 R.C.S. Nanterre

Suivant procès-verbal en date du 30 août 2024, l'associé unique a décidé de transférer le siège social, à compter du 1er septembre 2024 à l'adresse suivante :

58 Rue Jean Bleuzen 92170 VANVES.

Pour information : **Président** : Mme Isabelle MAGNAC, demeurant 58 Rue Jean Bleuzen 92170 Vanves

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

La société sera immatriculée au greffe de Nanterre.

Pour avis.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeTZvauSL

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeTZvauSL>

